

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE MAYO, TENUE À MAYO, LE 12 MAI 2025, À 19 H 30, SOUS LA PRÉSIDENTE DE M. ROBERT BERTRAND, MAIRE

Sont présents :

Robert Bertrand, Maire
Erin Kane, conseillère, siège #4
Guy Roussel, conseiller, siège #5
Pierre Robineau, conseiller, siège #6
Secrétaire d'assemblée : Lucille Labonté

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS POUR L'ANNÉE 2024 PAR UN REPRÉSENTANT DE MARCIL LAVALLÉE
2. PÉRIODE DE QUESTIONS (CONCERNANT LES ÉTATS FINANCIERS)
3. DEMANDES DU PUBLIC
4. ORDRE DU JOUR
5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 14 AVRIL 2025
6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 22 AVRIL 2025
7. CORESPONDANCE (INFORMATION)
8. TRÉSORIE – APPROBATION DES COMPTES
 - 8.1 AUTORISATION DE PAIEMENT - AREO-FEU - FACTURE NO. F0062462
 - 8.2 AUTORISATION DE PAIEMENT - L'ARSENAL - FACTURE NO. 129716
9. RAPPORTS
 - 9.1 RAPPORT DU DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENIDIE
 - 9.2 RAPPORT DE LA VOIRIE
 - 9.3 RAPPORT DE L'INSPECTEUR
10. COÛT DE TRAITEMENT D'UNE DEMANDE DE CONFIRMATION DE TAXES
11. LETTRE DE DÉMISSION - POMPIER VOLONTAIRE
12. ADOPTION DU PLAN DE SÉCURITÉ CIVIL - MISE À JOUR
13. DEMANDE DE SOUMISSIONS – RECONSTRUCTION DU CHEMIN BURKE SUR UNE DISTANCE DE 400 MÊTRES DEPUIS L'INTERSECTION DU CHEMIN ROY
14. DEMANDE DE DÉMOLITION – 125, CHEMIN MCDONNELL
15. VARIA
16. PÉRIODE DE QUESTIONS (CONCERNANT L'ORDRE DU JOUR)
17. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

**1. OUVERTURE DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS POUR L'ANNÉE 2024
PAR UN REPRÉSENTANT DE MARCIL LAVALLÉE**

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président et la parole est donnée à la représentante de la firme Marcil Lavallée.

**2. PÉRIODE DE QUESTIONS (CONCERNANT LES ÉTATS FINANCIERS)
(AUCUNE)**

3. DEMANDES DU PUBLIC (AUCUNE)

4. ORDRE DU JOUR

2024-05-073

IL EST PROPOSÉ par Pierre Robineau, **APPUYÉ** par Guy Roussel **ET RÉSOLU** : d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 14 AVRIL 2025

2025-05-074

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 avril 2025;

ATTENDU QUE les membres renoncent à la lecture du procès-verbal;

IL EST PROPOSÉ par Erin Kane, **APPUYÉ** par Pierre Robineau **ET RÉSOLU** : d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 avril 2025.

Adoptée à l'unanimité

6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 22 AVRIL 2025

2025-05-075

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 avril 2025;

ATTENDU QUE les membres renoncent à la lecture du procès-verbal;

IL EST PROPOSÉ par Guy Roussel, **APPUYÉ** par Pierre Robineau **ET RÉSOLU** : d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 22 avril 2025.

Adoptée à l'unanimité

7. CORESPONDANCE (INFORMATION)

La directrice générale fait part au conseil de la réception d'une lettre annonçant la bonification du programme TECQ 2024-2028 d'un montant de 75 000\$ pour le financement de travaux d'infrastructures à vocation municipale qui n'était pas couvert par le programme au préalable.

8. TRÉSORIE – APPROBATION DES COMPTES

2025-05-076

ATTENDU QUE le conseil prend connaissance de la liste des comptes payés en vertu de la délégation d'autoriser des dépenses à la directrice générale et greffière-trésorière et au directeur du service de sécurité incendie;

IL EST PROPOSÉ par Pierre Robineau, **APPUYÉ** par Guy Roussel **ET**

RÉSOLU : d'approuver les listes des comptes et d'autoriser leur paiement.

| | |
|-------------------------------|----------------------|
| Chèque numéro 13565 à 13606 : | 172 290.56 \$ |
| Paiements en ligne : | 10 773.68 \$ |
| Paies : | <u>19 998.41 \$</u> |
| Grand total : | <u>203 062.65 \$</u> |

Adoptée à l'unanimité

8.1 AUTORISATION DE PAIEMENT – AREO-FEU – FACTURE NO.
F0062462

2025-05-077

ATTENDU QUE l'achat de nouveaux appareils respiratoires pour le service de sécurité incendie de Mayo et Mulgrave et Derry a été pris en considération lors de la préparation et l'adoption du budget municipal 2025, conformément à la recommandation du comité incendie;

ATTENDU QUE selon le règlement 2021-02, la municipalité de Mayo peut procéder à l'octroi d'un contrat de gré à gré, lorsque la dépense dudit contrat est inférieure au seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjudgé qu'après une demande de soumissions publique en vertu de l'article 935 C.M.;

ATTENDU la réception de la facture portant le numéro F0062462, en date du 23 avril 2025, au montant de 24 750.00\$ plus les taxes applicables, de la part de la compagnie AREO-FEU, pour l'achat de trois (3) appareils respiratoires;

ATTENDU QUE l'entreprise AREO-FEU offre un excellent service et des produits de qualité à prix compétitifs;

ATTENDU QUE la directrice générale et greffière-trésorière confirme que les fonds sont disponibles;

IL EST PROPOSÉ par Erin Kane **APPUYÉ** par Guy Roussel **ET RÉSOLU :**

QUE le Conseil autorise le paiement de la facture précitée d'un montant de 24 750.00\$ plus les taxes applicables:

ET QUE les fonds pour acquitter la dépense soient puisés à même le poste budgétaire prévu à cette fin.

Adoptée à l'unanimité

8.2 AUTORISATION DE PAIEMENT – L'ARSENAL – FACTURE NO. 129716

2025-04-078

ATTENDU la réception de la facture portant le numéro 129716, d'un montant de 6 657.50\$ plus les taxes applicables, de la part de la compagnie L'Arsenal pour l'achat de 3 habits de combat incendie;

ATTENDU QUE les frais d'achat des 3 habits de combats ont été pris en considération lors de la préparation et l'adoption du budget municipal 2025, ce conformément à la recommandation du comté du service de sécurité incendie;

ATTENDU QUE la directrice générale et greffière-trésorière confirme que les fonds sont disponibles;

IL EST PROPOSÉ par Pierre Robineau, **APPUYÉ** par Erin Kane **ET RÉSOLU :**

QUE le conseil autorise le paiement de la facture précitée d'un montant de 6 657.50\$ plus les taxes applicables :

ET QUE les fonds pour acquitter la dépense soient puisés à même le poste budgétaire prévu à cette fin.

Adopté à l'unanimité

9. RAPPORTS

9.1 RAPPORT DU DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

| Nombre d'intervention | Lieu | Type d'intervention |
|------------------------------|--------------------------|--|
| F-25-04-011 April,21 2025 | 103 ch. Biehler Mulgrave | Feu de Broussailles / Bush Fire |
| | | |
| F-25-04-012 April.29 2025 | 4638 Rte.315 Mayo | Feu électrique / arbre sur fil et le Rte.315 |

9.2 RAPPORT DE LA VOIRIE

| Date | Description des travaux |
|------------------------|---|
| 18-19-20-21 avril 2025 | Curtis a réparé le chemin Rivière-Blanche aux 2 endroits Près du chemin Lalonde et 132 Rivières-Blanches |

| | |
|--|---|
| Avril 2025 | Grattage des chemins 1 fois semaine par Deschamps |
| 15 Avril 2025 | Les enseignes MAYO aux extrémités de la municipalité ont été remplacées |
| Tout le mois avril | Installation enseignes/ tournée des chemins/ramassage déchets/vérification niveau de la rivièreetc. |
| 28-29 avril 2025 | Balayage de chemin fait par Nivelpro |
| 9 avril 2025 | Couper un arbre sur Rivière-Blanche |
| TRAVAUX À VENIR AU MOIS MAI 2025 | |
| <ul style="list-style-type: none"> - NIDS DE POULES CHEMIN RIVIÈRE-BLANCHES <ul style="list-style-type: none"> • OCTROYER PAVAGE LAFLEUR - AFFAISSEMENT ACCOTEMENT CHEMIN MONAGHAN <ul style="list-style-type: none"> • OCTROYER A CURTIS LAVELL POUR MAI - NIDS DE POULES CHEMIN SOMERS <ul style="list-style-type: none"> OCTROYER A PAVAGE LAFLEUR - GRATTAGE DES CHEMINS <ul style="list-style-type: none"> • FAIT LE LUNDI 14 AVRIL ET 1 FOIS SEMAINE APRÈS • PROCHAIN SERA DÉTERMINER SELON LA TEMPÉRATURE - FABRICATION PIQUET AVERTISSEUR (MÉTAL) <ul style="list-style-type: none"> • A VENIR | |

9.3 RAPPORT DE L'INSPECTEUR

| Numéro | Adresse | Nature | Zonage |
|-----------|------------------------|----------------------|--------|
| 2025-0401 | 100 ch. Monaghan | Rénovation mineure | 8-ad |
| 2025-0402 | 284 ch. Daly | Abattage arbres | 5-v |
| 2025-0403 | 4638 route 315 | Abattage arbres | 5-v |
| 2025-0404 | 340 ch. Daly | Rénovation mineure | 5-v |
| 2025-0405 | 100 ch. Des Libellules | Inst. septique | 7-f |
| 2025-0406 | 100 ch. Des Libellules | Capt eau souterraine | 7-f |
| 2025-0407 | 100 ch. Des Libellules | Construction | 7-f |

10. COÛT DE TRAITEMENT D'UNE DEMANDE DE CONFIRMATION DE TAXES

2025-04-079

ATTENDU QUE la municipalité offre le service aux professionnels par le biais du rôle en ligne, et que ce service est payant ;

ATTENDU QUE le rôle en ligne d'Infotech sera officiellement remplacé le 31 décembre 2025 par le Portail de données immobilières (PDI), offert par la compagnie PG Solution;

ATTENDU QUE le conseil municipal considère que le nombre de demandes d'information reçu annuellement par la municipalité ne justifie pas les frais associés au services offert par la compagnie PG Solution;

ATTENDU QUE les demandes de confirmations de taxes demandées par les professionnels via courriel sont déjà traitées par les employés;

ATTENDU QUE toutes les demandes devront être traitées par les employés municipaux dès le 1^{er} janvier 2026;

IL EST PROPOSÉ par Pierre Robineau, **APPUYÉ** par Erin Kane, **ET RÉSOLU :**

QUE la municipalité ne procède pas à l'évolution vers le Portail de données immobilières (PDI);

ET QUE le conseil approuve le coût de 30 \$ pour chaque demande de confirmation de taxes au profit des organismes ou professionnels.

Adoptée à l'unanimité

11. LETTRE DE DÉMISSION - POMPIER VOLONTAIRE

Est déposé au conseil :

L'avis de démission de madame Katrine Paiement, en tant que pompière volontaire du Service de sécurité incendie de Mayo et Mulgrave-Et-Derry.

12. ADOPTION DU PLAN DE SÉCURITÉ CIVIL - MISE À JOUR

2025-04-080

ATTENDU QU'il est important de maintenir le plan de sécurité civile à jour;

ATTENDU QU'une copie a été remise aux élus et employés et qu'une copie sera transmise au ministère de la Sécurité publique;

IL EST PROPOSÉ par Guy Roussel, **APPUYÉ** par Erin Kane, **ET RÉSOLU :**

QUE ce conseil approuve la mise à jour du présent plan de sécurité civile en date du 12 mai 2025.

Adoptée à l'unanimité

13. DEMANDE DE SOUMISSIONS – RECONSTRUCTION DU CHEMIN BURKE SUR UNE DISTANCE DE 400 MÈTRES DEPUIS L'INTERSECTION DU CHEMIN ROY

2025-04-081

ATTENDU les dommages causés par le transport lourd sur le chemin Burke, entre le numéro civique 121 et l'intersection du chemin Roy;

ATTENDU QUE des travaux de réfection du chemin Burke sont prévus à la Programmation triennale;

ATTENDU QUE l'estimation du coût des travaux projetés est égale ou supérieure à 25 000\$, mais inférieure à 133 800\$;

IL EST PROPOSÉ par Guy Roussel, **APPUYÉ** par Pierre Robineau **ET RÉSOLU :**

QUE : Conformément au règlement no. 2021-02 concernant la politique de gestion contractuelle de la municipalité, le Conseil mandate la directrice générale et greffière-trésorière, madame Lucille Labonté à procéder au lancement d'un appel d'offres sur invitation afin d'évaluer les coûts des travaux envisagés.

Et QUE: la municipalité de Mayo ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues.

Adoptée à l'unanimité

14. DEMANDE DE DÉMOLITION – 125, CHEMIN MCDONNELL

2025-05-082

ATTENDU QUE le propriétaire du lot 4 652 863 est M. Marc Lamontagne;

ATTENDU QUE le propriétaire du lot 4 652 863 a déposé une demande de démolition du bâtiment principal situé sur ledit lot, au 125, chemin McDonnell à Mayo, en date du 11 avril 2025;

ATTENDU QUE conformément au règlement 2023-01 concernant la démolition, la demande de monsieur Marc Lamontagne a été présentée au comité de démolition pour analyse et approbation;

ATTENDU QUE le comité a pu établir que le bâtiment principal situé au 125, chemin McDonnell à Mayo, faisant l'objet de la demande de démolition, ne représente pas un bâtiment à valeur patrimonial;

ATTENDU QUE le bâtiment en question exhibe des dommages structurels importants;

IL EST PROPOSÉ par Pierre Robineau, **APPUYÉ** par Guy Roussel **ET RÉSOLU**

QUE le conseil approuve la demande de démolition du bâtiment principal situé au 125, chemin McDonnell à Mayo.

Adoptée à l'unanimité

15. VARIA (AUCUN)

**16. PÉRIODE DE QUESTIONS (CONCERNANT L'ORDRE DU JOUR)
(AUCUNE)**

17. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

2025-05-083

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par Erin Kane, **APPUYÉ** par Guy Roussel **QUE** la séance soit levée.

20 h 30

Adoptée à l'unanimité

MUNICIPALITÉ DE MAYO

Je soussignée, Lucille Labonté directrice générale et greffière-trésorière atteste qu'il y a des fonds disponibles pour lesquelles les dépenses ont été projetées et dépensées.

Par
Lucille Labonté, directrice générale et greffière-trésorière

Je, Robert Bertrand maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à ma signature pour toutes les résolutions qu'il contient afin de rencontrer les exigences de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Par
Robert Bertrand, maire